

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1816

Artikel: Edipresse alémanique : et alors? : Une première analyse à chaud sur le rachat de l'éditeur romand par le groupe Tamedia
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edipresse alémanique: et alors?

Une première analyse à chaud sur le rachat de l'éditeur romand par le groupe Tamedia

Albert Tille (3 mars 2009)

On retient un instant son souffle. Edipresse, l'empire Lamunière qui fait la pluie et le beau temps dans la presse de Suisse romande, deviendra zurichois. Le rouleau compresseur alémanique continuerait donc de nous écraser. Mais avant d'allumer la révolte contre Tamedia, l'envahisseur germanique, gardons la tête froide. Le clan Lamunière n'aliène pas son indépendance par caprice mais à la suite d'une analyse économique difficile à contester pour qui n'a pas les mains dans le cambouis. La chute des recettes publicitaires est rude en cette période de crise. Et la baisse conjoncturelle ne fait qu'aggraver des causes structurelles qui ne disparaîtront pas avec la reprise. Selon Tibère Adler, directeur général d'Edipresse, l'émergence des médias électroniques change fondamentalement la donne. Par ailleurs, l'arrivée sur le marché des quotidiens gratuits a précipité la pagaille dans le marché publicitaire.

Les grands groupes fixent leur stratégie en fonction du succès de leurs affaires. Nous ne sommes pas actionnaires d'Edipresse et l'avenir du groupe ne touche pas à notre porte-monnaie. Les représentants du groupe lausannois restent, pour l'heure, majoritaires dans l'organe chargé de mettre au point la fusion et Pierre Lamunière entre au Conseil d'administration de Tamedia.

Mais il est déjà acquis que le centre de décision sera effectivement à Zurich. Pas fameux pour l'ego des Vaudois. Mais la distance géographique entre l'éditeur dominant et l'autorité politique cantonale n'est pas forcément une mauvaise chose. Ce qui importe essentiellement, pour juger de la prise de contrôle par Tamedia est l'impact sur le lecteur. Ce sera d'abord, et essentiellement, la fusion entre *20 Minutes* et le *Matin Bleu*. Personne ne coulera une larme sur la fin de la concurrence entre deux gratuits dont le seul mérite est d'inonder de papier le sol et les poubelles de nos gares. Quant à l'avenir de la *Tribune de Genève*, de *24 Heures* et du *Matin* prenons le pari qu'il ne sera pas influencé par la prise de contrôle de l'éditeur alémanique. La barrière de rösti est un pare-feu d'une grande efficacité. Impossible d'imaginer que l'excellent *Tages Anzeiger*, le *Bund* ou la *Berner Zeitung* puissent faire de l'ombre aux quotidiens francophones. Impossible de croire au pilotage des titres romands par des Alémaniques. Fusion des trois grands titres d'Edipresse pour rationaliser l'investissement de Tamedia? Ce serait exactement à l'opposé de ce que fait Tamedia en Suisse alémanique. Le groupe zurichois, qui a repris les deux grands quotidiens bernois en difficulté, a conservé les titres existants, simplement pour ne pas faire fuir les lecteurs. On peut certes imaginer une vaste fusion d'une presse papier aux

abois avec un titre unique dans chaque région linguistique de la Suisse. Mais le maintien de l'indépendance d'Edipresse ne parviendrait pas à éviter cette solution extrême et encore improbable.

La Commission de la concurrence devra encore se prononcer sur la fusion annoncée. Elle a toujours béni les regroupements à l'intérieur du marché romand de la presse. On voit mal comment elle pourrait s'opposer à une alliance par-dessus la barrière linguistique. Et *Le Temps* dans cette tourmente médiatique? Il est aujourd'hui propriété à part égale d'Edipresse et de Ringier. Il sera demain entre les mains de deux grands éditeurs alémaniques concurrents. Osons espérer que la cohabitation se fera sans heurt.

Tamedia, un groupe multimédias

Le groupe zurichois Tamedia, plus que centenaire, a été longtemps essentiellement l'éditeur du *Tages Anzeiger*, un poids lourd, en tirage et en respectabilité, de la presse alémanique. Il a connu ces dernières décennies une large diversification. Entré en bourse en 2000, Tamedia est maintenant un véritable groupe multimédias.

Sa présence dans la presse quotidienne s'est sensiblement renforcée: création de la *Sontagszeitung* et du gratuit *20 Minuten*, reprise de la *Berner Zeitung* et du *Bund*,

mais aussi des quotidiens plus modestes comme la *Thurgauer Zeitung*, le *Thuner Tagblatt*. Le groupe édite des journaux spécialisés pour investisseurs, pour agriculteurs. Ajoutons, pour faire bon poids des feuilles gratuites d'annonces et une série de publications locales.

Le groupe contrôle 9 périodiques spécialisés allant de *Annabelle* à la *Revue Automobile*, cette dernière publiée en allemand et en français.

La SSR évidemment mise à part, le groupe domine l'audiovisuel zurichois et

bernois avec Tele Züri, Tele Bärn, Radio 24 et Capital FM.

Sur la toile Tamedia gère 7 sites allant de l'information spécialisée à la bourse de l'emploi ou de l'immobilier.

Travailler plus pour gagner moins

Une étude explique ce qui pousse les femmes à moins travailler. Il y a pourtant des solutions

Pierre Imhof (8 mars 2009)

Une récente étude éditée par la Conférence romande de l'égalité vient conforter les tenants de la tradition: financièrement, il est généralement peu intéressant pour une mère de famille de travailler plus de deux ou trois jours par semaine. Et, par conséquent, autant qu'elle reste à la maison et s'occupe davantage de ses enfants.

Quand le travail coûte plus cher qu'il ne rapporte, document réalisé par l'Université de Saint-Gall pour l'ensemble des cantons romands et Berne, prend en compte deux éléments qui influencent le revenu du ménage en cas de double activité professionnelle: les frais de garde d'enfants et les impôts supplémentaires dont le couple devra s'acquitter. Les résultats ne sont guère encourageants. Dans tous les cas, la part de revenu disponible après paiement des frais de garde et des impôts diminue avec l'augmentation du nombre de jours travaillés. A Lausanne par exemple, lorsque le premier revenu est

inférieur à 100'000 francs, la part disponible du deuxième revenu passe de 80% pour un jour de travail à 28% pour cinq jours. Ces chiffres baissent fortement lorsque le premier revenu est plus élevé, le résultat pouvant même être négatif. Ainsi pour un couple dont le premier revenu est de 150'000 francs et le second de 60'000: il reste seulement 20% du deuxième revenu pour un jour de travail, et dès trois jours le revenu du ménage subit une perte.

De tels constats ne vont certainement pas encourager les parents à travailler les deux à plein temps ou à des taux élevés. Et ce sont généralement les femmes qui font les frais de ces «*choix*», tout au long de leur vie. Car un taux d'activité et un revenu moindres ont des conséquences notamment sur l'autonomie financière en cas de séparation, sur la capacité à retrouver plus tard un emploi à plein temps, sur les possibilités d'accéder à des postes de cadre et sur la prévoyance professionnelle.

Deux éléments sont en cause: le système d'imposition et la tarification des crèches.

Les deux salaires d'un couple s'additionnant, un second revenu sera fortement taxé en raison de la progressivité de l'impôt. La solution à ce problème consisterait à adopter la taxation individuelle, chacun des revenus du couple étant taxé pour lui-même. L'étude démontre la pertinence de cette approche en comparant couples mariés (imposés sur le revenu cumulé) et couples non mariés (imposés séparément), les seconds étant avantagés par rapport aux premiers. La faible déduction admise pour les frais de garde sur sa déclaration d'impôt pose également problème (voir aussi DP 1751).

Quant à la tarification des crèches, elle est le plus souvent «*parafiscalisée*» par des tarifs dépendant du revenu des deux parents, augmentant ainsi la pression sur le deuxième salaire. Ce système de tarification particulier et assez